

Plan d'action  
en présence  
de plomb  
dans l'eau  
potable de la  
municipalité



# Table des matières

CONTEXTE.....	3
COMMUNICATION.....	4
PLAN D'ACTION .....	5
1. Identifier les adresses prioritaires .....	5
2. Dépister le plomb et en identifier la source .....	5
3. Procéder aux travaux.....	7
RECOMMANDATIONS S'IL Y A PRÉSENCE DE PLOMB À LA SUITE DE L'ÉCHANTILLONNAGE .....	8
EXEMPLE D'UNE LETTRE TYPE - ÉCHANTILLONNAGE DE PLOMB.....	9
LISTE DES RÉSIDENCES A PRIVILÉGIER.....	10
BIBLIOGRAPHIE.....	15

# CONTEXTE

La municipalité de Ste-Claire possède un seul réseau de distribution (X0010161). Ce réseau est actuellement alimenté par deux puits artésien situé en bordure de la rivière Etchemin. Cette eau est envoyée à l'usine de traitement d'eau potable située au 22 de la route 277.

Le Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP) impose aux municipalités la détection et la vérification du plomb et du cuivre dans l'eau potable fournie par ses réseaux de distribution. La norme concernant le plomb dans l'eau a été abaissée de 0,01 mg/l à 0,005 mg/l en mars 2021 ( 1 à 5 ppb). Permettant encore moins de plomb dans l'eau

Étant préoccupée par la santé de ses citoyens, la municipalité de Ste-Claire encourage et guide la population à repérer la présence de plomb dans l'eau potable de leurs résidences ou de leurs établissements. La principale source de plomb dans l'eau potable provient des matériaux de plomberie. Donc, les tuyaux de raccordement (entrées de service) reliant les maisons au réseau de distribution municipal sont la principale source de dissolution du plomb et du cuivre. La dissolution de ces métaux est plus grande en eau chaude de juillet à la fin septembre.

Certains bâtiments construits entre 1940 et 1970 environ ont été reliés aux réseaux d'aqueduc par des tuyaux fabriqués à partir de ce métal, la majorité entre 1940 et 1955. Le Code de construction a interdit l'installation de conduites de plomb à partir de 1980. Les soudures dans la plomberie interne peuvent aussi être une source de contamination par le plomb.

Une dernière source pouvant expliquer la présence de plomb est l'acidité de l'eau potable que l'on évalue par son potentiel d'agressivité. Cette agressivité encouragera la dissolution du plomb dans l'eau de consommation.

Notez que l'on consomme seulement 1% @ 5 % de toutes l'eau que nous utilisons quotidiennement.

Afin de poursuivre nos efforts pour éliminer le plus possible ce contaminant, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques oblige les municipalités à produire un plan d'action pour détecter, réduire et corriger la situation en présence de plomb. Le plan de la municipalité de Ste-Claire est détaillé dans ce document.

Il faut noter que le seul événement ayant amené le ministère à exiger ce rapport fût le résultat nettement supérieur à la norme mesuré en 2022 à la garderie du 94 rue de la Fabrique. Un contre échantillonnage à 4 locaux du CPE a démontré un taux très bas de cuivre et plomb. Malgré le second résultat démontrant l'erreur, comme il y a eu dépassement, le ministère exige ce Plan d'action.

Du côté de la municipalité, nous continuerons les mesures déjà entreprises afin de sensibiliser, prévenir et échantillonner dans les règles de l'art.



## COMMUNICATION

La ville a ciblé les quartiers où la majorité des résidences ont été construites entre 1900 et 1955. Depuis la campagne 2023, une lettre a été envoyée par la poste à plusieurs propriétaires afin de solliciter leurs participations à cet effort de détection et de réduction du plomb dans l'eau potable. Dans cet envoi, il y a aussi un feuillet intitulé

« Le plomb dans l'eau : quoi faire? ». La lettre mentionne que la résidence a été choisie, car elle a été construite entre les années 1940 et 1955. Elle mentionne aussi qui effectuera l'échantillonnage, le temps que cela va durer et la procédure d'échantillonnage sommairement. On demande aux citoyens de communiquer avec un(e) employé(e) de la Ville leurs intérêts à participer à l'étude soit par téléphone ou par courriel. Il se peut aussi qu'un(e) employé(e) de la municipalité ou de la compagnie Hydro Experts les contacts pour s'assurer de leur collaboration. Vous retrouverez une lettre type à la fin de ce plan d'action.

La portion publique de l'entrée de service ne peut être vue que par une excavation, il en est autrement pour la portion privée. En effet, on peut voir au sous-sol une partie de cette conduite. Voici quelques trucs pour effectuer une inspection visuelle de votre entrée de service. Si elle est en plomb :

- la conduite sera de couleur grise;
- la conduite sera facile à bosseler ou à rayer avec un couteau;
- la conduite ne résonne pas quand on la cogne avec un objet métallique;
- la conduite n'attire pas les aimants.

Si vous rencontrez ces quatre critères après une inspection visuelle et que vous voulez vous assurer que votre conduite n'est pas en plomb, vous pouvez communiquer au 418.806.3952. Vous avez juste à mentionner que vous pensez que votre conduite est en plomb suite à une inspection visuelle de celle-ci, en disant que vous vous êtes appuyés sur le plan d'action de la municipalité. Quelqu'un passera vérifier et on vous incorporera à l'échantillonnage. Entre-temps, vous avez juste à suivre les recommandations qui sont mentionnées plus loin dans ce plan afin de vous aider à diminuer votre possible exposition au plomb.

## PLAN D'ACTION

Pour que l'eau potable rencontre les normes prévues à la réglementation, la municipalité de Ste-Claire a élaboré un plan comportant trois phases :

Identifier les adresses prioritaires.

Dépister le plomb et en identifier la source.

Procéder aux travaux.

### Identifier les adresses prioritaires

Les résidences sont choisies selon l'année de construction. Puisque la majorité des cas recensés au niveau de la province se situent dans les résidences construites entre 1900 et 1955, notre première phase de dépistage est les quartiers où l'on rencontre le plus ces types de bâtiments.

Donc, voici nos trois phases de dépistage du plomb dans l'eau :

Résidences construites ou raccordées avant 1955

Résidences construites ou raccordées avant 1970

Résidences construites ou raccordées avant 1990

Le ministère exige un nombre d'échantillons provenant d'au moins un établissement accueillant des enfants de six ans et moins comme une garderie ou une école primaire. Ces échantillons ne devraient pas représenter plus de 10 % de tous les échantillons prélevés dans l'année pour le suivi réglementaire. Tous les bâtiments échantillonnés ne doivent pas faire l'objet d'un autre échantillonnage pour une période de cinq ans.

### Dépister le plomb et en identifier la source

Selon les exigences définies par le ministère, il y a plusieurs sites de prélèvement qui rééquerront une visite incluant les établissements accueillant des enfants de six ans et moins et ce à chaque année. Comme mentionné dans la mise en contexte, les prélèvements doivent se faire entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre, puisque c'est durant cette période que l'eau est la plus chaude donc la dissolution du plomb la plus importante.

La procédure du prélèvement est :

Prendre le robinet d'eau froide le plus utilisé dans la résidence (généralement la cuisine) ;

L'aérateur du robinet doit demeurer en place ;

Faire couler l'eau froide à débit moyen et constant pendant cinq minutes ;

À la dernière minute d'écoulement, prendre la température de l'eau ;

Fermer le robinet et attendre trente minutes sans faire couler l'eau ailleurs dans le bâtiment ;

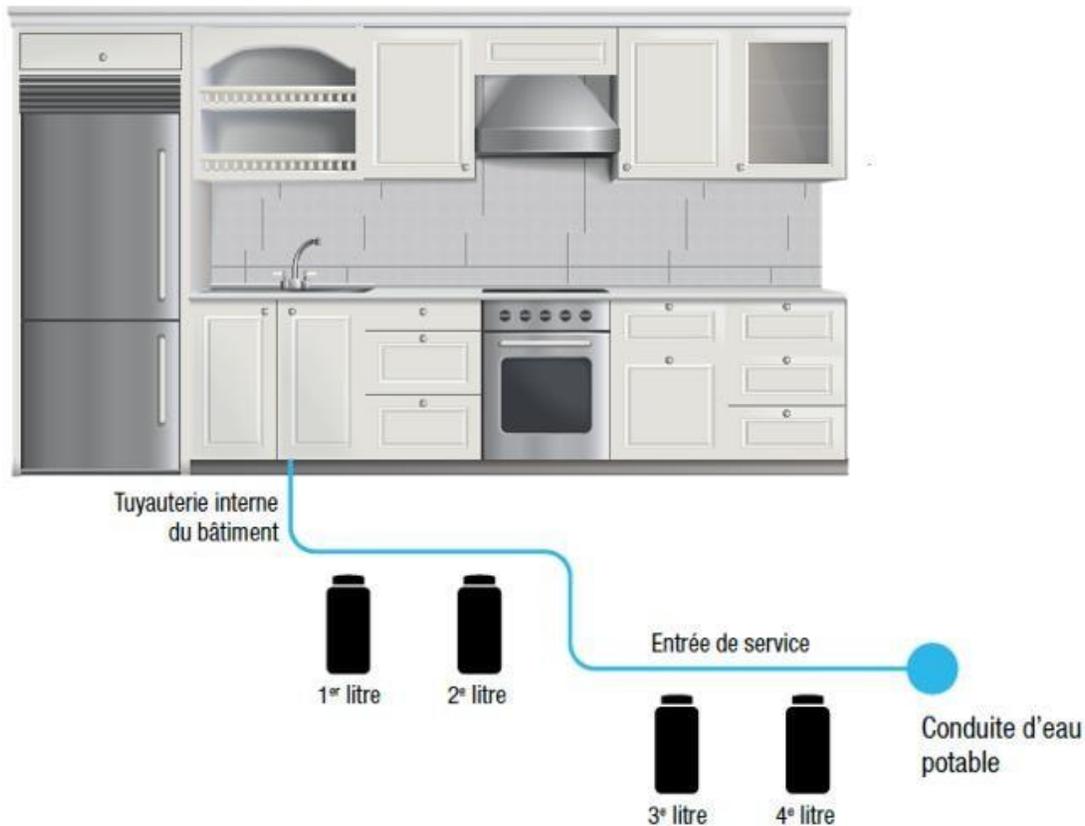
Pendant la stagnation, prendre les informations suivantes : année de construction, matériau de l'entrée de service (plomb, cuivre, acier galvanisé, etc.), diamètre et longueur approximatifs de l'entrée de service;

Prélever à débit modéré un échantillon d'un litre sans faire déborder la bouteille en laissant un espace d'air sous le bouchon.

Prendre un échantillon pour la mesure du pH sur place ;

Conserver les échantillons de façon appropriée au réfrigérateur et acheminez-les rapidement au laboratoire agréé pour ce type d'analyse.

Lors de présence de résultat non conforme, c'est-à-dire une concentration supérieure à 0,005 mg/l, un deuxième échantillonnage sera requis pour confirmer le résultat et cerner la source de contamination (échantillonnage séquentiel).



Source : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Voici la procédure :

Prendre le robinet d'eau froide le plus utilisé dans la résidence (généralement la cuisine);

L'aérateur du robinet doit demeurer en place ;

Faire couler l'eau froide à débit moyen et constant pendant cinq minutes ;

À la dernière minute d'écoulement, prendre la température de l'eau ;

Fermer le robinet et attendre trente minutes sans faire couler l'eau ailleurs dans le bâtiment ;

Prélever à débit modéré un échantillon d'un litre, bouteille # 1, sans faire déborder la bouteille en laissant un espace d'air sous le bouchon;

Faire la même chose dans l'ordre suivant : bouteille # 2, bouteille # 3 et bouteille # 4 ;

Prendre un échantillon pour la mesure de pH sur place :

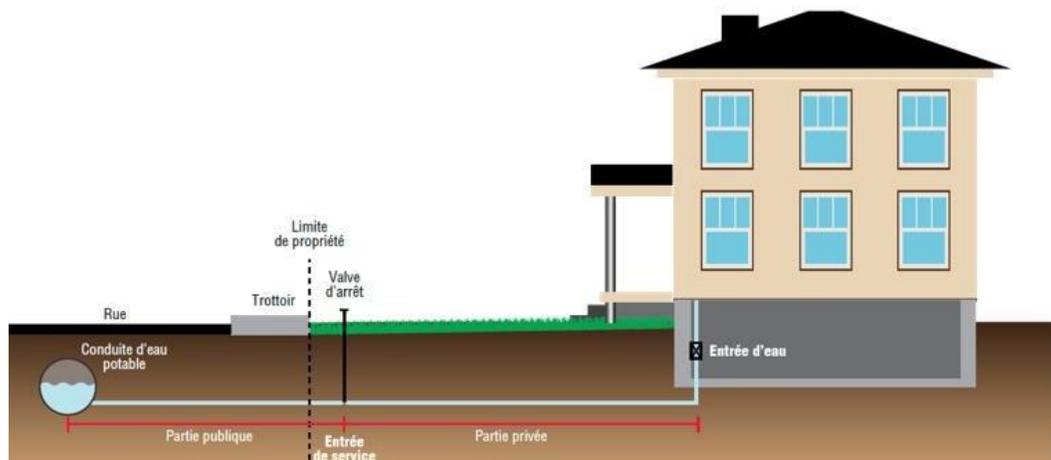
Conserver les échantillons de façon appropriée au réfrigérateur et acheminez-les rapidement au laboratoire agréé pour ce type d'analyse.

De plus, s'il y a présence d'un ou des résultats confirmés de non-conformité, le nombre de sites pour les deux années à venir sera doublé dans le secteur où les non conformes seront décelés selon les exigences du ministère.

## Procéder aux travaux

L'échantillonnage séquentiel effectué au point 2 permet de cibler la source de plomb et de planifier les travaux nécessaires pour corriger cette situation. Un employé de la Ville passera faire un examen visuel des conduites à la résidence où il y a eu dépassement et même, si nécessaire, procéder à une hydro-excavation afin de mieux visualiser les conduites.

Si jamais la contamination au plomb provient de l'entrée de service, son remplacement permet d'éliminer le problème à la source. Ainsi, selon le ministère, il est fortement recommandé de procéder au remplacement **COMPLET** de l'entrée de service, autant la partie privée que publique.



Source : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Étant donné la dangerosité d'une exposition au plomb, la Ville procédera au remplacement de sa portion de conduite (côté public) à ses frais. Le remplacement de la conduite côté privé est aux frais du citoyen propriétaire.

Le ministère demande d'avoir un pH d'au moins 7,00 (pH minimal inscrit dans la recommandation de Santé Canada) afin de minimiser l'exposition au plomb. Nous sommes donc supérieurs au pH minimum exigé par Santé Canada pour minimiser l'exposition au plomb et à d'autres métaux présents dans les matériaux des conduites.

Advenant que le plomb touche plusieurs résidences dans un même secteur, l'ajustement de l'équilibre chimique de l'eau distribuée sera considéré afin de limiter l'exposition au plomb pour les citoyens.

## RECOMMANDATIONS S'IL Y A PRÉSENCE DE PLOMB À LA SUITE DE L'ÉCHANTILLONNAGE

Lors d'une présence de plomb hors norme confirmée (supérieure à 5 ppb), voici les recommandations pour réduire l'impact de ce dernier, le temps que les travaux soient faits pour corriger la situation :

Laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle devienne froide. Par la suite, laisser couler le robinet une ou deux minutes afin d'éliminer l'eau qui a stagné dans l'entrée de service (ex. : le matin au réveil ou en revenant le soir). D'autres moyens existent pour purger la tuyauterie, par exemple actionner la chasse d'eau de la toilette, prendre une douche ou utiliser le lave-vaisselle.

Utiliser l'eau froide pour boire, cuisiner ou préparer des substituts de lait maternel ;

Nettoyer régulièrement l'aérateur (le petit filtre au bout du robinet) pour y déloger les particules qui auraient pu s'y accumuler;

Installer, au besoin, un dispositif de traitement certifié pour la réduction du plomb dans l'eau (conformément à la norme NSF/ANSI 53).

Il est inutile de faire bouillir l'eau, car le plomb ne s'évapore pas. Pour de plus ample information, consulter ce lien :

[www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/plomb/Plomb-eau-potable-Quoi-Faire.pdf](http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/plomb/Plomb-eau-potable-Quoi-Faire.pdf)



## EXEMPLE D'UNE LETTRE TYPE - ÉCHANTILLONNAGE DE PLOMB



Aux occupants du \_\_\_\_\_

Le plomb est parmi les paramètres qui font l'objet d'une norme dans le Règlement sur la qualité de l'eau potable. Ce sont les accessoires de plomberie contenant du plomb (entrée de service, robinetterie, soudures, etc.) utilisés dans les bâtiments pour transporter l'eau jusqu'aux robinets de l'utilisateur qui sont les principales sources de plomb dans l'eau potable. Pour cette raison, le responsable d'un système de distribution doit, à des fins de contrôle du plomb, procéder au prélèvement d'échantillons au robinet de résidences unifamiliales ou de petits immeubles de moins de huit logements. Cet échantillonnage doit être réalisé entre le 1er juillet et le 1er octobre de chaque année.

Votre résidence a été retenue pour l'échantillonnage du plomb parce que votre quartier a été ciblé comme prioritaire compte tenu de l'âge des constructions et de la possibilité que certaines conduites, ou soudures, contiennent du plomb.

La visite à votre domicile devrait durer environ **45 minutes<sup>1</sup>** et une personne communiquera sous peu avec vous pour prendre rendez-vous. Vous pouvez également nous appeler afin de planifier ce rendez-vous. **Contactez M. Réjean Beaudet, de la firme Hydro Experts, au 418.806.3952.** Le prélèvement des échantillons doit se faire après 5 minutes d'écoulement, précédé de 30 minutes de stagnation, au robinet d'eau froide de la cuisine ou au robinet le plus utilisé pour l'alimentation en eau potable. De plus, une fois sur place, il est important de recueillir des informations propres à votre résidence.

Les résultats obtenus à la suite de l'échantillonnage et les mesures à prendre pour limiter votre exposition au plomb par la consommation d'eau potable, le cas échéant, vous seront communiqués par écrit.

Pour obtenir plus de renseignements concernant cet échantillonnage, vous pouvez communiquer avec **M. Réjean Beaudet, au 418.806.3952**

Pour plus d'information sur la présence de plomb dans l'eau potable, vous pouvez consulter le feuillet « Le plomb dans l'eau: quoi faire? ».

---

<sup>1</sup> N'oubliez pas d'aviser le résident de la durée approximative de la visite. La durée de cette visite dépendra des renseignements que vous avez à récolter et des échantillons que vous planifiez prendre.



LISTE DES RÉSIDENCES PRIORITAIRES (par année de construction)

Municipalité de Ste-claire					
Liste des habitations par année de construction					
1797	BOUCHERIE LA BOUCHEE DOUBLE INC.	37 boulevard Bégin			
1800	ROY MARIO	59 rue de l'Église	1954	MARTIN MCKENZIE LEE	75 boulevard Bégin
1828	AUDET PATRICK	143 rue Principale	1954	MOORE MARTIN	156 boulevard Bégin
1828	LAFLAMME GERMAIN	181 rue Principale	1954	LACHANCE KEVIN	117 rue de l'Église
1838	ALLARD SYLVAIN	114 rue Principale	1955	MORIN YVAN	42 boulevard Bégin
1838	FORTIER MARCEL	39 rue de l'Église	1955	GAGNON ROSAIRE	96 boulevard Bégin
1848	GAGNON FRANCIS	211 boulevard Bégin	1955	LAFONTAINE PAUL	141 rue Principale
1850	POULIOT LINA	83 rue Principale	1956	PLASTIQUE ART LTEE	15 boulevard Bégin
1850	LACROIX KARL	103 rue Principale	1956	FORTIER SYLVIE	77 boulevard Bégin
1850	BECHARD JACQUES	150 rue Principale	1956	FAUCHON BERNARD	94 boulevard Bégin
1850	LETELLIER GUYLAINE	93 rue de l'Église	1956	DIAMOND JEAN-PIERRE	106 rue Chouinard
1854	PLASTIQUE ART LTEE	17 boulevard Bégin	1956	ROY MARIE JEANNE	88 rue Prévost
1854	FOURNIER NOELLA	19 rue du Pont	1957	ALLARD-CORRIVEAU GUILLAUME	110 rue de l'Église
1854	MORIN LUCETTE	31 rue de l'Église	1958	9227-1980 QUEBEC INC.	145 à 145-A boulevard Bégin
1855	BOUCHER ROBIN	190 rue Principale	1958	ROY REMI	74 rue de la Fabrique
1870	DESPRES JEAN	100 rue Principale	1958	GUILLEMETTE RENE	109 rue de la Fabrique
1870	GAGNON DIANE	162 rue Principale	1958	BISSONNETTE VICTOR	124 rue de la Fabrique
1878	GAGNON GINETTE	133 rue Couture	1958	TROTTIER NORMAND	127 rue de la Fabrique
1878	TRUDEL MARIO	139 rue Couture	1958	VIGNET PATRICK	106 rue Langlois
1878	LEBLANC-CARBONNEAU SAMUEL	141 rue Couture	1958	MORISSETTE REMI	131 rue Lefrançois
1878	TANGUAY MONIQUE	148 rue Couture	1958	TALBOT ANDRE	116 rue Prévost
1878	CARBONNEAU JEAN	123 rue du Moulin	1959	DULAC-SIMARD LOUIS	85 boulevard Bégin
1878	AUDET IRENEE	66 rue Principale	1959	ROY ROGER	87 boulevard Bégin
1878	ACCUEIL-SERENITE DE BELLECHASSE	101 rue Principale	1959	LALIBERTE ALICE	118 rue du Moulin
1878	MICHAUD ALAIN	104 à 106 rue Principale	1959	MICHAUD SYLVAIN	140 rue du Moulin
1878	SOCIETE DU PATRIMOINE STE-CLAIRE	105 rue Principale	1960	ROY POLIQUIN JACQUELINE	83 boulevard Bégin
1878	NADEAU MARTIN	149 rue Principale	1960	CHOUINARD MONIQUE	192 boulevard Bégin
1878	COMEAU ROSAIRE	151 rue Principale	1960	O'FARRELL RENE	209 boulevard Bégin
1878	LAFLAMME DAMIEN	165 rue Principale	1960	LACHANCE CLAUDE	212 boulevard Bégin
1878	AUDET JASON	186 rue Principale	1960	DULAC FRANCOIS	21 rue Canac-Marquis
1878	LACROIX KARL	52 rue Prévost	1960	9164-9806 QUEBEC INC.	150 rue Couture
1878	RENAUD ALBERT	23 rue de l'Église	1960	LAMONTAGNE LEO	19 rue de l'Église
1878	VAILLANCOURT LOUISE	144 rue de l'Église	1960	SOCIETE TELUS COMMUNICATIONS	105 rue de l'Église
1879	LACROIX KARL	96 rue Principale	1961	GESTION REFLET INC.	55 à 55-A boulevard Bégin
1879	TREMBLAY JEAN-PIERRE	174 rue Principale	1961	BOUTIN GABRIELLE	93 à 93-A boulevard Bégin
1879	PREVOST MICHEL	72 rue Prévost	1961	CORBIN DANY	146 boulevard Bégin
1880	LEBLOND YOLANDE	167 rue Principale	1961	ROYER DENIS	23 rue Canac-Marquis
1880	MORIN LIONEL	63 rue de l'Église	1961	LEBLOND ADRIEN	52 à 54 rue de la Fabrique
1880	LACROIX GILLES	89 rue de l'Église	1961	SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	53 rue de la Fabrique
1886	CARRIER DANNY	87 rue de l'Église	1962	DULAC HONORE	20 rue Canac-Marquis
1888	CROTEAU REJEAN	104 rue Chouinard	1962	TANGUAY GASTON	107 rue de la Fabrique
1889	ROY BRIGITTE	53 rue de l'Église	1963	BROCHU STEPHANIE	68 boulevard Bégin
1890	BOISSINOT FRANCOIS	77 rue de l'Église	1963	POLIQUIN LILIANE	73 boulevard Bégin

1898	MOORE ERIC	121 rue Principale	1963	9208-3914 QUEBEC INC.	97 boulevard Bégin
1898	SANTERRE JOCELYN	125 rue Principale	1963	MARCEL MORISSETTE INC.	110 boulevard Bégin
1900	LAROCHELLE NICOLE	190 boulevard Bégin	1963	LEHOULLIER MARTIAL	90 rue Dallaire
1900	TRUDEAU NICOLAS	135 rue Couture	1963	MEUNIER MICHEL	82 à 84 rue de la Fabrique
1900	MOORE ERIC	117 rue Principale	1963	FONTAINE KARINE	110 rue de la Fabrique
1900	BOUTIN HELENE	142 rue Principale	1963	MARCOUX YVES	116 rue de la Fabrique
1900	COULOMBE RICHARD	176 rue Principale	1963	BEAUDOIN KEVIN	101 rue Langlois
1900	CARON GUILLAUME	54 à 56-A rue de l'Église	1964	BISSONNETTE STEPHANE	91 rue Dallaire
1900	ROY GILBERTE	60 rue de l'Église	1964	POULIOT LIONEL	108 rue de la Fabrique
1900	LACROIX KARL	67 rue de l'Église	1964	AUDET MAURICE	118 rue Prévost
1900	LAMONTAGNE MONIQUE	68 rue de l'Église	1964	GESTION RENE OUELLET INC.	146 rue de l'Église
1900	BROUSSEAU GILLES	82 rue de l'Église	1965	CHRETIEN BENOIT	149 boulevard Bégin
1900	SYLVAIN STEPHANIE	108 rue de l'Église	1965	VACHON MICHEL	93 rue Dallaire
1900	LEMIEUX-MICHAUD MELISSA	145 rue de l'Église	1965	OLIVIER ANNY	86 à 90 rue de la Fabrique
1902	WEISSMULLER FRANCK	71 rue Principale	1965	CHAMBERLAND SOPHIE	120 rue Prévost
1902	CARON LIONEL	85 rue de l'Église	1965	DUBE JONATHAN	112 rue de l'Église
1903	FORTIER YVON	79 rue Principale	1965	LACASSE MARTIN	121 rue de l'Église
1903	DULAC SONIA	86 rue Principale	1965	AUDET KEVEN (KEVIN)	127 rue de l'Église
1903	LACROIX KARL	140 rue Principale	1966	LACHANCE RENE	106 à 106-A rue Bissonnette
1903	MORIN ANDRE	154 à 154-A rue Principale	1966	L.S. DEPANNEUR STE-CLAIRE INC.	106 boulevard Bégin
1903	MCKENZIE DENIS	86 rue de l'Église	1966	LABRECQUE LUCIE	148 boulevard Bégin
1904	MARTINEAU STEPHANE	106 rue Prévost	1966	ENTREPRISES RENE O'FARELL LTEE	208 boulevard Bégin
1905	FOURNIER JULIEN	110 rue Principale	1966	CAMIRAND LAURIER	126 rue de la Fabrique
1908	NICOL ISABELLE	171 rue Principale	1966	LACROIX KARL	14 rue du Pont
1910	ROY GAETANE	91 à 95 rue Principale	1966	FAUCHON VALOIS	122 rue Prévost
1913	FOURNIER ANDRE	62 rue Principale	1966	BOIVIN VINCENT	147 rue de l'Église
1913	DEMERS GILLES	147 rue Principale	1967	FOURNIER FRANCOIS	132 rue Bissonnette
1913	ALBERT MARIE-JOSEE	179 rue Principale	1967	CHAMBERLAND ALAIN	154 boulevard Bégin
1914	DUQUETTE FOURNIER MARIE-PIER	65 rue de l'Église	1967	FORTIER ANDRE-PHILIPPE	161 rue Carbonneau
1915	CARBONNEAU LINDA	67 rue Principale	1967	BOUCHARD LISE	128 rue de la Fabrique
1915	LAMONTAGNE VANESSA	70 rue de l'Église	1967	VERMETTE HELENE	109 rue Langlois
1917	LANGLOIS FRANCOIS	99 rue Principale	1968	MOORE ERIC	150 boulevard Bégin
1918	GAMBIN FREDERIC	121 rue du Moulin	1968	KERRY (QUEBEC) INC.	187 à 189 boulevard Bégin
1918	GUILLEMETTE FLORENT	73 rue Principale	1968	PICARD DOMINIC	193 boulevard Bégin
1918	CHABOT DENIS	80 rue Principale	1968	LEBLANC HELENE	16 rue Fournier
1918	GILBERT MELANIE	82 rue Principale	1968	LEBLOND RENE	107 rue Langlois
1918	GEOFFRION ROBERT	90 rue Principale	1968	MORISSETTE CLAUDE	101 rue Morissette
1918	CADORETTE ANNIE	109 rue Principale	1968	ROY & ROULEAU INC.	136 rue Principale
1918	FOURNIER MARIO	29 rue de l'Église	1968	THERIAULT CHARLES	127 rue Prévost
1918	CHABOT ROGER	62 rue de l'Église	1968	TANGUAY JOHANNE	141 rue Prévost
1918	LACROIX KARL	76 rue de l'Église	1968	LAVERDIERE LUCIE	123 rue de l'Église
1919	OUELLET JEAN-PIERRE	10 rue du Pont	1968	ROY JIMMY	125 rue de l'Église
1919	BECHARD CHRISTIANE	103 rue Prévost	1969	BEDARD GUY	11 boulevard Bégin
1920	COMEAU SONIA	142 rue Couture	1969	MARCEAU GRATIEN	132 rue de la Fabrique
1920	OUELLET CHANTAL	128 rue du Moulin	1969	GAGNON ANNETTE	100 rue Laflamme
1920	FECTEAU NORMAND	28 rue de l'Église	1969	AUBIN RONALD	105 rue Morissette
1920	THIREAU PAUL	78 rue de l'Église	1969	CAMILLE LAFLAMME INC.	200 à 202 rue Principale
1922	DORVAL LEOPOLD	64 boulevard Bégin	1969	CHABOT MICHEL	69 rue de l'Église
1925	BLOUIN ANDRE	144 boulevard Bégin	1970	DOMINION & GRIMM INC.	103 rue de la Fabrique
1925	SOC.DU PATRIMOINE DE STE-CLAIRE	108 rue Principale	1970	MARCOUX GAETANE	130 rue de la Fabrique

1925	GENESSE KARINE	159 rue Principale	1970	FORTIER ALINE	102 rue Laflamme
1925	PIGEON LEO	132 rue de l'Église	1970	ROY JEAN-GUY	103 rue Morissette
1928	MORISSETTE NICOLE	69 boulevard Bégin	1970	COULOMBE PIERRE	149 rue de l'Église
1928	LECOURS DANIEL	177 rue Principale	1971	LESSARD LISE	200 à 202 boulevard Bégin
1929	MORIN RAYMOND-MARIE	30 rue Canac-Marquis	1971	LEBLOND VICTOR	215 boulevard Bégin
1929	MOREAU JOEL	132 rue Lefrançois	1971	MORISSETTE PIERRE	107 rue Chouinard
1929	MARCEAU ALAIN	138 rue du Moulin	1971	HUDON FREDERIC	109 rue Morissette
1930	GOSELIN LEONCE	105 boulevard Bégin	1971	BERNATCHEZ MAXIME	48 rue Principale
1930	LACASSE RICHARD	11 rue du Pont	1972	ASS.IMMOB. TCA 911 STE-CLAIRE INC	86-A à 86-C boulevard Bégin
1930	LAFLAMME JOHANNE	15 rue de l'Église	1972	LACASSE SYLVAIN	160 boulevard Bégin
1930	LACROIX KARL	45 à 49 rue de l'Église	1972	FOURNIER ERIC	105 rue Chouinard
1930	DOYON JEAN	61 rue de l'Église	1972	ATELIER AP FORTIER INC.	195 boulevard Gagnon
1930	LACROIX KARL	74 rue de l'Église	1972	BISSONNETTE LOUIS DENIS	106 rue Laflamme
1930	LEBLOND EUGENE	90 rue de l'Église	1972	GAGNON PIERRE	111 rue Langlois
1932	MARCEAU JOCELYNE	144 rue Couture	1972	FOURNIER LAVAL	124 rue Prévost
1933	LALIBERTE RICHARD	33 rue de l'Église	1973	MECANI-PIECES INC.	33 boulevard Bégin
1934	DORVAL MAXIME	15 rue du Pont	1973	FAUCHON CONRAD	219 boulevard Bégin
1934	DUBOIS OLIVIER	85 rue Principale	1973	NOEL YVON	109 rue Chouinard
1935	LAFLAMME JEAN-FRANCOIS	81 rue de la Fabrique	1973	ROY ERNEST	112 rue Chouinard
1935	BEAUDOIN YVES	187 rue Principale	1973	LESSARD SERGE	118 à 118-A rue Chouinard
1938	MARTIN-DEMERS CARL	30 boulevard Bégin	1973	DULAC LOUISE	94 rue Dallaire
1938	BEAUDOIN GASTON	76 rue Fréchette	1973	LABRECQUE MARCEL	125 boulevard Gagnon
1938	BAILLARGEON OLIVIER	136 rue du Moulin	1973	ANCTIL JEAN-ROBERT	104 rue Laflamme
1938	FILLION ANDRE	184 rue Principale	1973	LAFLAMME YOLANDE	107 rue Laflamme
1938	FORTIER MARTIAL	64 rue de l'Église	1973	LACASSE SERGE	117 rue Morissette
1938	LAROCHELLE DANIELLE	88 rue de l'Église	1973	DEBLOIS YVAN	124 rue Morissette
1938	BOLDUC STEVE	140 rue de l'Église	1973	GAGNON GILBERT	160 rue Principale
1940	LAMONTAGNE YANNICK	17 rue du Pont	1973	PREVOST RAYNALD	126 rue Prévost
1940	BISSONNETTE MARIE	166 rue Principale	1974	POULIOT RENE	111 rue Chouinard
1940	GARANT DAVE	175 rue Principale	1974	BOUTET DANIEL	114 à 114-A rue Chouinard
1940	LAPOINTE LYNDA	73 rue Prévost	1974	CHOUINARD JUSTIN	116 rue Chouinard
1940	POULIOT HENRI-PAUL	115 rue de l'Église	1974	NAPERT BRUNO	134 rue de la Fabrique
1940	DUQUETTE RAYNALD	130 rue de l'Église	1974	NORMAND ANDRE	101 rue Laflamme
1941	LANGLOIS THIERRY	79 rue Prévost	1974	LAMONTAGNE MARIETTE	108 rue Laflamme
1942	LABRECQUE MARCEL	129 rue de la Fabrique	1974	FORTIER CAROLINE	84 rue de l'Église
1942	TREMBLAY SYLVAIN	104 rue Prévost	1975	PROPRIETES SHOPPERS INC.	88 à 92 boulevard Bégin
1943	BROCHU MONIQUE	60 rue Principale	1975	ROY JEAN DENIS	108 rue Chouinard
1943	MC KENZIE DAVE	129 rue Principale	1975	CHOUINARD JUSTIN	115 rue Chouinard
1943	9219-8167 QUEBEC INC.	137 à 139 rue Principale	1975	COUTURIER CAROL	117 rue Chouinard
1943	SAVARD JEAN-SEBASTIEN	78 rue Prévost	1975	ROY LEANDRE	136 rue Chouinard
1943	PREVOST CAROLE	81 rue Prévost	1975	FORTIER GASTON	102 rue Hudon
1943	BEAUDOIN THERESE	107 rue Prévost	1975	ROY NORMAND	111 rue Laflamme
1943	GAGNON CHRISTIAN	58 rue de l'Église	1975	ST-JEAN DENIS	112 rue Langlois
1943	LEVESQUE SEBASTIEN	107 rue de l'Église	1975	GUAY GEORGES	119 rue Langlois
1943	VAILLANCOURT PASCALE	126 rue de l'Église	1975	PLANTE STEPHANE	121 rue Langlois
1944	CHAREST MARTIN	76 rue Principale	1975	CARON SYLVAIN	123 rue Langlois
1944	BROCHU STEPHANIE	74 à 76 rue Prévost	1975	NICOL JACQUES	125 rue Langlois
1944	CORRIVEAU-JOLIN LOUIS-ALBERT	85 rue Prévost	1975	TAWELL PAUL	127 rue Langlois
1945	BERNARD MALORIE	18 rue Canac-Marquis	1975	CORBIN JAQUELIN	135 rue Langlois
1945	BARIL LUC	29 rue Canac-Marquis	1975	BLACKBURN RAYMOND	119 rue Morissette

1945	ROCHEFORT RAYMOND	146 rue Couture	1975	FORTIER JACQUELIN	123 rue Morissette
1945	ROY PAUL-EMILE	78 rue de la Fabrique	1976	PROULX MICHEL	29 boulevard Bégin
1945	LACROIX KARL	87 rue de la Fabrique	1976	AUDET MICHEL	31 boulevard Bégin
1945	MARCEL MORISSETTE INC.	91 rue de la Fabrique	1976	DEMERS OLIVIER	38 boulevard Bégin
1945	GOULET FRANCIS	156 à 158 rue Principale	1976	KERRY (QUEBEC) INC.	180 boulevard Bégin
1945	GAGNON NORMAND	205 rue Principale	1976	LAFLAMME LAURENT	160 rue Carbonneau
1945	LAFLAMME DANIEL	83 rue Prévost	1976	LEMELIN JONATHAN	124 rue Chouinard
1945	AUDET DONALD	86 rue Prévost	1976	COMTOIS SIMON	127 rue Chouinard
1945	BRISSON NICOLAS	73 à 75 rue de l'Église	1976	FORTIER ROBERT	129 rue Chouinard
1945	BELANGER ROXANNE	113 rue de l'Église	1976	HOUDE PATRICK	130 rue Chouinard
1945	BELLAVANCE MARIO	120 à 122 rue de l'Église	1976	LEVESQUE BRUNO	132 rue Chouinard
1946	DUTIL GAETAN	81 boulevard Bégin	1976	BELLAVANCE CHRISTIANE	112 rue Laflamme
1946	MERCIER DANIEL	28 rue Canac-Marquis	1976	DORE DOMINIQUE	114 rue Laflamme
1946	LACASSE PATRICK	134 rue Couture	1976	VACHON RENELLE	117 rue Laflamme
1946	GAGNON MELANIE	136 rue Couture	1976	FORTIER PIERRETTE	120 rue Laflamme
1946	RICHARD YVES	137 rue Couture	1976	SILUE DOGNOUMANI	116 rue Langlois
1946	MORISSETTE DANIEL	93 rue de la Fabrique	1976	PELLETIER KARINE	129 rue Langlois
1946	LESSARD JACQUES	81 rue Fréchette	1976	SIMARD RAYMOND	130 rue Langlois
1946	FOURNIER FREDERIC	83 rue Fréchette	1976	MORIN CLAUDE	143 rue Langlois
1946	METIVIER PATRICK	58 rue Principale	1976	BISSONNETTE RAYMOND	121 rue Morissette
1946	AMOS DAVE	84 rue Principale	1977	CANTIN ISABELLE	56 boulevard Bégin
1946	LANGLOIS ROGER	144 rue Principale	1977	LECLERC YVES	162 boulevard Bégin
1946	NADEAU DAVID	87 rue Prévost	1977	ENT. BERNARD LACASSE LTEE (LES)	179 boulevard Bégin
1946	ROBERGE SEBASTIEN	97 rue de l'Église	1977	ABDELKRIM MARC	204 boulevard Bégin
1947	JOLIN BERTRAND	35 boulevard Bégin	1977	LAMONTAGNE DANIEL	101 boulevard Gagnon
1947	VAILLANCOURT ORENS	101 boulevard Bégin	1977	LABONTE PIERRE	116 rue Laflamme
1947	LABRECQUE MANON	140 boulevard Bégin	1977	FORTIN DENIS	119 rue Laflamme
1947	BOLDUC BRUNO	24 rue Canac-Marquis	1977	FORTIER JEAN-PIERRE	121 rue Laflamme
1947	BEGIN LAURENT	89 rue de la Fabrique	1977	AUBE LUCIE	125 rue Laflamme
1947	DEMERS ETIENNE	66 à 70 rue Prévost	1977	BILODEAU LEANDRE	118 rue Langlois
1948	GODBOUT OLIVIER	91 à 91-B boulevard Bégin	1977	MORISSETTE PAUL	107 rue Morissette
1948	PAGEAU NINON	95 boulevard Bégin	1977	TOUPIN GAETAN	118 rue Morissette
1948	LEMELIN MAXIME	100 boulevard Bégin	1977	BOILY JULIE	47 rue Principale
1948	GIGUERE DONALD	103 boulevard Bégin	1978	POULIOT MARTIN	126 rue du Bocage
1948	FOURNIER JEAN-GUY	32 rue Canac-Marquis	1978	FAUCHON SPORT INC.	99 boulevard Bégin
1948	GAGNON JEAN-PIERRE	110 rue Chouinard	1978	GAGNON PAUL	113 rue Chouinard
1948	CHABOT DONALD	77 rue de la Fabrique	1978	ROY BASTIEN	135 rue de la Fabrique
1948	BROUILLET ANNE	85 rue de la Fabrique	1978	COUTURE JEAN-FRANCOIS	99 boulevard Gagnon
1948	VAILLANCOURT LUC	129 rue Lefrançois	1978	FORTIER JEAN-PIERRE	99 rue Hudon
1948	CHOUINARD MATHIEU	172 rue Principale	1978	GUAY GHISLAIN	123 rue Laflamme
1948	RICHARD PAUL	84 rue Prévost	1978	PELCHAT REJEAN	124 rue Laflamme
1948	OUELLET SYLVAIN	89 rue Prévost	1978	LACASSE PAUL ANDRE	134 rue Laflamme
1948	GAGNON GERTRUDE	91 rue Prévost	1978	PELLETIER PASCAL	110 rue Langlois
1948	GESTION UTOPIE INC.	109 rue Prévost	1978	SHINK JACQUES	122 rue Langlois
1948	GAGNON GILLES	110 à 112 rue Prévost	1978	LECLERC SONIA	124 rue Langlois
1948	BEAUDOIN ANDRE	111 rue Prévost	1978	LAFONTAINE MAXIME	145 rue Langlois
1948	CANTIN VINCENT	114 rue de l'Église	1978	FORTIER LOUIS	147 rue Langlois
1948	MERCIER DANIEL	116 rue de l'Église	1978	MORISSETTE PIERRE	111 rue Morissette
1948	VAILLANCOURT PASCALE	128 rue de l'Église	1978	FOURNIER ROGER	125 rue Morissette
1948	LAROCHELLE MICHEL	134 rue de l'Église	1978	GAGNON MAX	195 rue Principale

1949	ROY JONATHAN	34 boulevard Bégin	1978	LACASSE MARCEL	196 rue Principale
1949	GESTION ANDRE ROY INC.	60 boulevard Bégin	1978	AUDET CLAUDE	125 rue Prévost
1949	LAVERDIERE FRANCINE	140 rue Couture	1978	MORIN PIERRE	128 rue Prévost
1949	BILODEAU MATHIAS	79 rue de la Fabrique	1978	SAVOIE MICHEL	136 rue Prévost
1949	FORTIN MAXIME	75 rue Fréchette	1979	MOREAU PIERRE-PAUL	124 rue du Bocage
1949	LACROIX KARL	77 à 79 rue Fréchette	1979	LEBLOND ROBERT	127 rue du Bocage
1949	FOURNIER JEAN-GUY	153 rue Principale	1979	ASSELIN ISABELLE	129 rue du Bocage
1949	GAGNON CELINE	189 rue Principale	1979	CORRIVEAU MIVILLE	59 boulevard Bégin
1949	CORRIVEAU MARCEL	82 rue Prévost	1979	BELANGER LUCIEN	127 rue Chabot
1949	DEBLOIS SIMON	101 rue Prévost	1979	BAILLARGEON SERGE	136 rue Chabot
1949	DROLET GUILLAUME	109 rue de l'Église	1979	CORRIVEAU FRANCOIS	100 rue Hudon
1950	GAGNON DIANE	71 boulevard Bégin	1979	LAFONTAINE ARTHUR	101 rue Hudon
1950	DANIEL FOURNIER SERV.FINANC.INC.	125 boulevard Bégin	1979	DION REJEAN	118 rue Laflamme
1950	BEAUDET MALTAIS SYLVAIN	19 rue Canac-Marquis	1979	BERNIER GILLES	126 rue Laflamme
1950	FILLION ANDRE	78 rue Principale	1979	LACASSE DENIS	130 rue Laflamme
1950	ROY BOEYKENS JONATHAN	54 rue Prévost	1979	GAGNON MICHELINE	131 rue Laflamme
1950	LECLERC VINCENT	56 rue Prévost	1979	LACASSE MICHEL	146 rue Langlois
1950	REMILLARD REGIS WILLIAM	81 rue de l'Église	1979	LAGRANGE ARMAND	148 rue Langlois
1950	FORTIER JEAN-PHILIPPE	111 rue de l'Église	1979	MARCOUX DANNY	151 rue Langlois
1951	ARPENT-EXPERT INC.	111 rue Principale	1979	MOORE CAROLINE	152 rue Langlois
1951	RICHARD MICHEL	163 rue Principale	1979	CHABOT MARIO	153 rue Langlois
1951	PELLETIER BRIGITTE	169 rue Principale	1979	MCKENZIE PIERRE	155 rue Langlois
1951	LAJOIE LYNDA	105 rue Prévost	1979	LAVALLEE BERNARD	157 rue Langlois
1952	GESTION REFLET INC .	65 boulevard Bégin	1979	LAROCHELLE JEAN-GUY	159 rue Langlois
1952	BOISVERT LOUIS-SERGE	111 rue de la Fabrique	1979	THEBERGE MARTIN	49 rue Principale
1952	BISSON MATHIEU	146 rue Principale	1979	LAJOIE PIERRETTE	137 rue Prévost
1952	AUDET FREDERIC	13 rue de l'Église	1979	LAFONTAINE RICHARD	153 rue de l'Église
1953	ROY BECHARD FLEURY CPA INC.	76 boulevard Bégin	1980	LACASSE FERNAND	125 rue du Bocage
1953	ATHOS INC.	107 à 109-A boulevard Bégin	1980	MARCEL MORISSETTE INC.	171 boulevard Bégin
1953	FORTIER FERNAND	22 rue Canac-Marquis	1980	LABRECQUE GINETTE	117 rue Chabot
1953	RUEL PIERRE	78 rue Fréchette	1980	NADEAU GAETAN	123 rue Chabot
1953	TRAHAN GENEVIEVE	56 rue Principale	1980	NADEAU BERNARD	128 rue Chouinard
1953	GAGNE RENE	75 à 77 rue Prévost	1980	FONTAINE PHILIPPE	137 rue de la Fabrique
1953	COUTURE JEAN-FRANÇOIS	135 rue de l'Église	1980	ROYER YVAN	92 boulevard Gagnon
1953	LANGLOIS ERIC	136 rue de l'Église	1980	BELLAVANCE MARTIN	122 rue Laflamme
			1980	ROY MARCEL	128 rue Laflamme
			1980	BISSON NORMAND	132 rue Laflamme
			1980	BOILARD ALEXANDRE	120 rue Langlois
			1980	BOULET HUGUETTE	149 rue Langlois
			1980	CHOUINARD JEAN-FRANÇOIS	154 rue Langlois
			1980	FOURNIER MARIO	156 rue Langlois
			1980	GINGRAS MARTINE	161 rue Langlois
			1980	ROY ANNIE	51 rue Principale
			1980	LACHANCE JEAN-PAUL	130 rue Prévost
			1980	BELANGER MICHEL	134 rue Prévost

## BIBLIOGRAPHIE

-Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
« Guide d'évaluation et d'intervention relatif au suivi du plomb et du cuivre dans l'eau potable » consulté sur internet le 2023-07-03 [www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/plomb/guide-evaluation-intervention.htm](http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/plomb/guide-evaluation-intervention.htm)

-Gouvernement du Canada « Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada : document technique – le pH » consulté sur internet le 2023-07-03 [www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/vie-saine/recommandations-pour-qualite-eau-potable-canada-document-technique-ph-eau-potable.html#a23](http://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/vie-saine/recommandations-pour-qualite-eau-potable-canada-document-technique-ph-eau-potable.html#a23)